

Réf: Dossier N° 040177

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « ENTREPRISE KARMA MULTI-SERVICES »

Siège social Abidjan, Koumassi, FANNY, Lot 640, Ilot 51

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 13/09/2021 , et enregistrés au CEPICI le 14/09/2021, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « ENTREPRISE KARMA MULTI-SERVICES

»

Objet :

- Transfert d'argent ;
- Achats et ventes de matériaux de construction (carreaux, sanitaires, robinetterie, etc...) ;
- Restauration ;
- Commerce ;
- Import-export ;
- Toutes prestations de services.
- l'acquisition de parts sociales ou actions de toutes sociétés civiles ou commerciales ;
- la prise de participation dans toutes entreprises ou sociétés créées ou à créer, ayant un objet similaire ou annexe, que ce soit par voie d'achat, souscription, négociation de titres, fusion, scission, alliance ou autrement ;
- Et plus généralement, toute opérations commerciales, financières, industrielles, mobilières et immobilière, pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ou à tous objets similaires ou connexes susceptibles d'en faciliter l'exécution ou à favoriser son extension ou son développement, notamment l'acquisition de brevets, licences, procédés de fabrication le cas échéant et marques de fabrication

Capital social 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social : Abidjan, Koumassi, FANNY, Lot 640, Ilot 51

Dirigeant(s) : Mme YAO JULIETTE PRISCA (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2021-B13-05543 du 23/09/2021 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°26756/GTCA/RC/2021 du 23/09/2021

